

# La vie dans nos sociétés

Autor(en): **Rohrer, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Eidgenössische Sängerei = Revue de la Société fédérale de chant**

Band (Jahr): **35 (1971)**

Heft 1

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1043767>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Programme du Comité

### 1 *But:*

Renouveau du chant et de la musique à l'école, comme base d'une réelle culture musicale suisse.

### 2 *Moyens et voie à suivre:*

2.1 Elaboration d'un plan d'enseignement complet et progressif, sur nos bases suisses, allant de l'activité dans les jardins d'enfants et jusqu'au niveau de la maturité, ceci en poursuivant deux buts:

- a Epanouissement optimal des dispositions musicales de nos enfants.
- b Eveil de leur capacité à se rendre maîtres du courant de musique qui nous entoure et à participer activement à la vie culturelle musicale.

2.2 Elaboration des plans d'étude et moyens d'enseignement correspondants; leur clarté et leur simplicité devront permettre leur utilisation dans les conditions les plus modestes. De plus, ils pourront baser leur action sur les manuels de chant régionaux.

2.3 Recommandations pour une formation adéquate du corps enseignant et pour l'introduction du nouveau plan dans les établissements scolaires actuels.

2.4 Engagement des différentes organisations musicales unies par le présent Comité pour la réalisation de ces buts.

## Assemblée des délégués à Zurich

Le samedi 17 avril 1971 aura lieu à la maison des Congrès de Zurich l'assemblée des délégués de la Société fédérale de chant.

La séance commencera à 10 h. 30 et sera interrompue à 13 h. par un repas en commun. Immédiatement après, les délibérations reprendront.

Le point important à traiter sera le règlement pour la Fête fédérale de 1973 à Zurich. Ce règlement sera soumis aux voix. Le Comité central et la Commission de musique en ont élaboré un projet totalement nouveau qui tient compte des desiderata exprimés à divers niveaux. Il sera remis aux sections assez tôt pour être discuté avant l'assemblée.

Les délégués auront également l'occasion de visiter l'emplacement où se déroulera en partie la fête de 1973.

## La vie dans nos sociétés

23 sociétés romandes font partie de la SFC, or en une année je n'ai reçu que deux communiqués à insérer, c'est trop peu. Cela signifie-t-il que nos chorales se désintéressent de notre Revue? On peut se le demander.

Il me serait agréable que dans chacune de ces 23 sociétés soit désigné un responsable qui transmette à la rédaction les faits marquants de la vie de la chorale. Pour le moment ce sont les journaux que je lis qui me fournissent la matière de notre rubrique sur deux colonnes.

Une collaboration au sens où je l'entends n'a rien d'utopique, mais elle serait très sympathique et profitable à tous.

R. Rohrer, rédacteur

### *Chronique musicale*

#### *Séance du Comité central*

Les 23 et 24 octobre 1970, le Comité central s'est réuni à Winterthour. A l'ordre du jour figurait la résolution du nouveau règlement de fête pour Zurich 1973.

Deux Romands ont été désignés à la Commission de rédaction de ce règlement, ce sont: MM. Robert Mermoud et François Sauvageat.

#### *Renouveau de la musique à l'école*

Le Comité suisse pour le renouveau de la musique à l'école est maintenant désigné, il se compose de:

Président: M. Max Diethelm

Membres: MM. Théodore Diener, Balsthal, Hans Erismann, Pfaffhausen, Jacques Chapuis, Delémont, Willi Gohl, Winterthour, Harry Graf, Zurich, Fritz Muggler, Zurich, Jean-Jacques Rapin, Lausanne, Edwin Villiger, Schaffhouse.

#### *Chronique nécrologique*

M. Reinhold Bellmann est décédé à Vevey dans sa 91<sup>e</sup> année. Né à Winterthour le 17 mars 1880, M. Bellmann a accompli toute sa scolarité à Vevey avant d'entreprendre des études de piano et de chant qu'il couronna en 1904 par un diplôme du Conservatoire royal de Dresde. Revenu à Vevey il dirigea plusieurs chorales, dont le Männerchor Riviera qui lui décerna en 1970 le titre de directeur d'honneur.



*Union  
des Associations chorales suisses*

#### *Conférence à Olten*

Le 31 octobre 1970, à Olten, eut lieu une conférence d'un jour, laquelle a réuni les présidents et directeurs de musique de

l'UACS. Fort bien fréquentée, ladite conférence avait pour but principal une orientation générale sur les plans pour propagande de la musique à l'école.

Sur ce thème, trois orateurs prirent la parole, à savoir: MM. Hans Erismann, Zurich, Edwin Villiger, Schaffhouse, et Jean-Jacques Rapin, Lausanne. Les exposés ayant été traduits, ceux-ci paraissent en entier dans le numéro de ce mois. Dans la discussion qui suivit, le président central, Monsieur Diethelm, prit la parole pour dire sa satisfaction au sujet de la solution qui sera apportée et, d'autre part, d'encourager encore plus la jeunesse à chanter et à rechercher le contact quelque peu perdu.

Monsieur Alfred Seiler, président du jour, remercia les associations valaisanne, lucernoise et saint-galloise d'avoir donné la possibilité à des chœurs de jeunes de participer à diverses fêtes cantonales de chant. Pour 1971, il doit en être de même!

La journée suisse réservée au chant aura pour date le 2 mai. L'association cantonale bernoise représentera les chanteurs à la radio.

Une augmentation des cotisations est en perspective, ceci afin de pouvoir surtout financer les chœurs des jeunes.



... natürlich eine HEIMGARTNER-FAHNE

Heimgartner & Co., Zürcherstraße 37,  
9500 Wil. Telefon (073) 22 37 11